



**Le C.I.A.S. du Trièves recrute
1 médecin coordonnateur
pour l'EHPAD l'Age d'Or
à temps non complet
30% - passage à 40 % au 1/1/2023**

Le Trièves est une région rurale et péri-urbaine de moyenne montagne, appréciée pour la qualité remarquable de son cadre de vie, avec une vie sociale et culturelle active, à 40 km de Grenoble.

Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales du Trièves recrute pour son EHPAD l'Age d'Or (46 résidents dont 14 en unité psycho gériatrique) situé à Monestier-de-Clermont, un médecin coordonnateur.

L'Age d'Or est en plein renouvellement de projet ; le médecin-coordonnateur y prendra une part active.

Le médecin coordonnateur est le pivot de l'action sanitaire de l'Age d'Or. Il contribue à préparer le Projet d'établissement et le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, et à assurer leur mise en œuvre. Il veille à l'application des règles éthiques et déontologiques. Il est en collaboration avec la direction et le personnel, garant de la mise en œuvre d'une culture de bientraitance auprès des usagers.

Le médecin coordonnateur est aussi un acteur de l'action gérontologique sur le territoire : médecins traitants des résidents, autres professionnels de santé, structures hospitalières. Il favorise la prescription coordonnée des différents intervenants, en fonction des besoins des résidents. Il pourra contribuer aux projets de coordination des professionnels de la santé et du soin sur le territoire « Trièves ».

Missions :

- Définition avec la direction des critères d'entrée des résidents et de changement de service si l'état de santé de la personne l'impose.
- Mise en œuvre et évaluation du projet de soins, en collaboration avec l'infirmière coordinatrice et l'équipe soignante (élaboration d'indicateurs de suivi et d'échéances).
 - Modalités d'accueil dans la structure des résidents, favorisant l'adaptation
 - Organisation des soins et aides apportés aux résidents
 - Organisation des vaccinations, notamment contre le Covid-19 et la grippe
 - Développement des axes de prévention : épidémies, chute, fausses routes, douleur...
 - Contribution à l'adaptation des prescriptions médicamenteuses aux impératifs gériatriques
 - Tenue des dossiers médicaux, en collaboration avec les infirmières et l'infirmière coordinatrice.
- Élaboration des procédures et protocoles en collaboration avec les personnels concernés, puis suivi et évaluation de leur mise en œuvre.
- Évaluation des coupes PATHOS tous les six mois et coordination des différents intervenants selon les aides à apporter à chaque personne.
- Évaluation des GIR tous les ans en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, après chaque entrée et en cas de changements notables de l'état d'un résident.
- Formation et sensibilisation des professionnels.
- Préparation et rédaction du rapport d'activité médicale tous les ans.
- Accompagnement des hospitalisations : contacts avec les services hospitaliers, information des familles préparation du retour à l'EHPAD avec les soignants.
- Préparation des conventions avec les professionnels de santé du territoire
- Élaboration avec les médecins et la pharmacie référente, de la liste préférentielle des médicaments par classe, et suivi avec la pharmacie référente de cette liste. (L.5126-6 du code de la santé publique).
- Participation aux commissions et réunions : CLIN¹, CVS², Projets de vie, RIPIN³...
- Contribution importante à préparation du prochain Projet d'établissement, et du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, et suivi de la mise en œuvre de ceux-ci.
- Suppléance dans les suivis médicaux en cas d'absence du médecin prescripteur, et dans le cas où le résident n'a pas de médecin attitré.
- Accomplissement des gestes médicaux nécessaires, si une situation d'urgence se présente.

¹ CLIN : Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales

² CVS : Conseil de Vie Sociale

³ RIPIN : Réseau Inter hospitalier pour la Prévention des Infections Nosocomiales

Profil recherché :

PREREQUIS : article D 312-57 CASF : Le médecin coordonnateur doit-être titulaire du **diplôme de médecine générale**.

Il est idéalement titulaire du DESC⁴, capacité en gériatrie ou attestation de formation continue d'études spécialisées complémentaires de gériatrie.

Le poste est aussi ouvert aux médecins non titulaires du DESC, mais motivés par le projet d'intervenir dans un EHPAD à taille humaine, en plein renouvellement, dans une démarche d'équipe et de territoire auprès des personnes âgées, et s'engageant à suivre la formation correspondante.

Qualités requises :

- Très bon relationnel
- Goût et aptitude au travail en équipe
- Démarche de projet collectif

Conditions :

Poste basé à Monestier-de-Clermont à pourvoir au 01 août 2022.

Temps de travail de 10 heures 30 hebdomadaires jusqu'au 31 décembre 2022, de 14 heures à partir du 1^{er} janvier 2023.

Poste ouvert aux médecins titulaires de la fonction publique territoriale et aux contractuels.

Rémunération : selon les grilles statutaires de la fonction publique + régime indemnitaire, à préciser en fonction de l'expérience.

Pour tout renseignement contacter :

La Direction des Ressources Humaines au 04.76.34.11.22.

Adresser lettre de motivation et CV avant le 1^{er} août 2022 à l'attention de

Monsieur le Président du C.I.A.S. du Trièves

300 chemin Ferrier - 38650 Monestier-de-Clermont

Ou par courriel à l'adresse recrutement@cdctrieves.fr

⁴ DESC : Diplôme d'Etude Spécialisée Complémentaire (pour les EHPAD : DESC de gériatrie).